

ADHESION AU PRÉLÈVEMENT AUTOMATIQUE

L'École de Musique Intercommunale du Sisteronais Buëch prévoit un **prélèvement en trois fois** pour le paiement de droit de scolarité 2025-2026.

PROCEDURE :

Pensez à **dater et signer les 2 parties du document** (le contrat et l'autorisation de prélèvement)

N'oubliez pas de **joindre un relevé d'identité** bancaire, postal ou de Caisse d'Epargne (RIB, RIP ou RICE).

Pour tout renseignement concernant la mise en œuvre du paiement de votre facture par prélèvement automatique,
vous pouvez joindre les services de la Communauté de Communes du Sisteronais Buëch à l'école de musique :

☎ 04.92.61.40.50

Mail : musique@sisteronais-buech.fr.



1- CONTRAT D'ADHESION AU PRÉLÈVEMENT AUTOMATIQUE

Relatif au paiement de vos factures émanant l'école de musique intercommunales du Sisteronais Buëch

M^{me} M^{lle} M. NOM : Prénom :

.....

Adresse de facturation :

.....

..... Code postal : ____ Ville :

.....

☎ : _ / _ / _ / _ / _ / _

☎ : _ / _ / _ / _ / _ / _

✉ @

Adhère au prélèvement automatique en 3 fois :

12 novembre 2025

12 février 2026

12 juin 2026

⚠ Si vous changez de compte bancaire, vous devrez nous transmettre un nouveau RIB avec une nouvelle autorisation de prélèvement.

Si vous souhaitez renoncer à votre contrat de prélèvement, vous pouvez le faire à tout moment par simple lettre adressée à CCSB – Ecole de Musique Intercommunale Place du général de Gaulle 04200 SISTERON.

En cas de rejet d'un prélèvement, vous serez exclu du système. Les frais de rejet seront mis à votre charge, et un nouveau contrat d'adhésion devra être rempli si vous souhaitez adhérer à nouveau.

Date :

Signature :



2- AUTORISATION AU PRÉLÈVEMENT AUTOMATIQUE

J'autorise l'établissement teneur de mon compte à effectuer sur ce dernier, si la situation le permet, les prélèvements ordonnés par la **COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU SISTERONAIIS BUËCH**.

En cas de litige sur un prélèvement, je pourrai en faire suspendre l'exécution par simple demande à l'établissement teneur de mon compte. Je réglerai le différend directement à la **Communauté de Communes**.

NOM PRÉNOM DU TITULAIRE DU COMPTE À DÉBITER			
IBAN			
DESIGNATION DU COMPTE A DEBITER			
Établissement	Guichet	N° de compte	Clé R.I.B
NOM ET ADRESSE DE L'ÉTABLISSEMENT/BANQUE TENEUR DU COMPTE			

N° NATIONAL D'EMETTEUR
FR90ZZZ672443

DESIGNATION DU CREANCIER
Communauté de Communes du Sisteronais Buëch

Date :

Signature du titulaire du compte à débiter :

N'oubliez pas de joindre un relevé d'identité bancaire, postal ou caisse d'épargne.